

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2014

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2014

(en milliers de dirham)

Exercice clos	Note	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Chiffre d'affaires		4 934 951	5 049 806	5 043 275
Autres produits de l'activité				
Produits des activités ordinaires		4 934 951	5 049 806	5 043 275
Achats	6	1 579 751	1 630 093	1 742 400
Autres charges externes	6	472 659	455 277	481 018
Frais de personnel	7	396 927	397 030	388 682
Impôts et taxes		37 790	38 894	41 024
Amortissements et provisions d'exploitation	8	386 197	406 572	467 591
Autres produits et charges d'exploitation		15 595	(15 461)	(28 711)
Charges d'exploitation courantes		2 888 919	2 912 405	3 092 005
Résultat d'exploitation courant		2 046 032	2 137 401	1 951 271
Cessions d'actifs		388	(779)	(8 908)
Autres produits et charges d'exploitation non courants		(74 050)	(55 033)	(75 340)
Autres produits et charges d'exploitation	9	(73 661)	(55 811)	(84 248)
Résultat d'exploitation		1 972 371	2 081 589	1 867 022
Coût de l'endettement financier net				
Autres produits financiers		5 049	6 055	10 137
Autres charges financières		51 548	71 375	48 487
Résultat financier	10	(46 499)	(65 320)	(38 349)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		1 925 871	2 016 269	1 828 673
Impôts sur les bénéfices	11	628 693	608 606	537 753
Impôts différés	11	(16 097)	10 582	28 539
Résultat net des entreprises intégrées		1 313 276	1 397 081	1 262 380
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		2 338	2 859	3 383
Résultat net des activités poursuivies		1 315 614	1 399 941	1 265 763
Résultat net des activités abandonnées				
Résultat de l'ensemble consolidé		1 315 614	1 399 941	1 265 763
Intérêts minoritaires		2 382	2 716	2 740
Résultat net - Part du Groupe		1 313 232	1 397 225	1 263 023
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période	12			
- de base	12	75,7	80,5	72,8
- dilué	12	75,7	80,5	72,8

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2014

En milliers de dirham	Au 31 Décembre 2014	Au 31 Décembre 2013	Au 31 Décembre 2012
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 315 614	1 399 941	1 265 763
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	-48 355	-10 357	21 811
Impôt différé sur les Gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	14 332	3 027	-6 352
Changement de périmètre	14 239		
Autres ajustements			
<i>Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés</i>	-19 784	-7 330	15 459
Résultat global de la période	1 295 830	1 392 611	1 281 222
Dont part du groupe	1 292 863	1 389 916	1 278 408
Dont part des minoritaires	2 967	2 695	2 814

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2014

(en milliers de dirhams)

ACTIF	Note	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Goodwill	13	10 690	16 858	16 858
Immobilisations incorporelles	14	100 271	92 117	70 480
Immobilisations corporelles	15	5 919 967	6 125 432	6 344 585
Immeubles de placement				
Titres mis en équivalence	16	90 276	87 938	85 078
Autres actifs financiers	17	139 709	153 761	162 031
- Prêts et créances		139 709	153 761	162 031
Créances d'impôts sur les sociétés		1 100	5 171	94 894
Impôts différés actifs		1 493	18 047	15 711
Autres débiteurs non courants				
Actif non courant		6 263 506	6 499 324	6 789 637
Autres actifs financiers				21
- Instruments dérivés de couverture	25			21
Actifs non courants détenus en vue de la vente				
Stocks et en-cours	18	402 305	437 490	392 216
Créances clients	19	795 731	1 011 348	997 439
Autres débiteurs courants	19	181 959	305 588	233 257
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20	262 898	286 157	149 546
Actif courant		1 642 892	2 040 582	1 772 478
TOTAL ACTIF		7 906 397	8 539 906	8 562 115

(en milliers de dirhams)

PASSIF		31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Capital		524 073	524 073	524 073
Primes d'émission et de fusion				
Réserves		3 080 439	3 178 968	3 068 850
Ecart de conversion				
Résultat net part du groupe		1 313 232	1 397 225	1 263 023
Capitaux propres (part du groupe)		4 917 744	5 100 267	4 855 947
Intérêts minoritaires		6 258	5 880	5 724
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		4 924 002	5 106 147	4 861 671
Provisions	21	63 793	77 932	80 892
Avantages du personnel	22	363 277	300 401	279 569
Dettes d'impôts sur les sociétés	23	12 374	69 782	
Impôts différés Passifs		929 124	996 502	986 610
Passif non courant		1 368 568	1 444 618	1 347 071
Provisions	21	25 129	26 251	31 249
Dettes financières courantes	25	411 193	615 663	968 551
- Instruments dérivés de couverture		612	488	640
- Dettes envers les établissements de crédit		410 581	615 175	967 911
Dettes fournisseurs courantes	24	532 113	699 557	644 834
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente				
Autres créditeurs courants	24	645 393	647 670	708 739
Passif courant		1 613 827	1 989 140	2 353 373
TOTAL PASSIF		7 906 397	8 539 906	8 562 115

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
(en milliers de dirhams)								
Au 1er janvier 2013	524 073		-10 141	4 342 014		4 855 947	5 724	4 861 671
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 145 595		-1 145 595	-2 539	-1 148 134
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				-7 309	1 397 225	1 389 916	2 695	1 392 611
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 Décembre 2013	524 073		-10 141	3 189 110	1 397 225	5 100 267	5 880	5 106 147
Au 1er janvier 2014	524 073		-10 141	4 586 335		5 100 267	5 880	5 106 147
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 475 387		-1 475 387	-2 589	-1 477 976
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				-20 369	1 313 232	1 292 863	2 967	1 295 830
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 décembre 2014	524 073		-10 141	3 090 580	1 313 232	4 917 744	6 258	4 924 002

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2014

(en milliers de dirhams)

	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 315 614	1 399 941	1 265 763
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité			
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	386 267	399 388	453 555
Résultats des sociétés mises en équivalence	(2 338)	(2 859)	(3 383)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(388)	779	8 908
Capacité d'autofinancement	1 699 154	1 797 248	1 724 843
Incidence de la variation du BFR	151 497	21 514	(1 544 554)
Impôts différés	(16 097)	10 582	28 539
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 834 554	1 829 344	208 829
Incidence des variations de périmètre	0	0	0
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	206 507	228 491	226 630
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(31 265)	(36 627)	(24 367)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	175 242	191 865	202 262
Augmentation de capital			
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	1 475 387	1 145 595	1 517 046
Dividendes payés aux minoritaires	2 589	2 539	3 459
Réduction de capitaux propres			
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	1 477 976	1 148 134	1 520 504
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence de changement des méthodes et principes comptables			
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	181 336	489 346	(1 513 938)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(329 018)	(818 364)	695 573
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(147 683)	(329 018)	(818 364)
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	181 336	489 346	(1 513 938)

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

<u>NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE</u>	9
<u>NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE</u>	9
<u>NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	10
<u>NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE</u> ..	24
<u>NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES</u>	24
<u>NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES</u>	26
<u>NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS</u>	26
<u>NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION</u>	27
<u>NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>	27
<u>NOTE 10. RESULTAT FINANCIER</u>	28
<u>NOTE 11. IMPOTS</u>	29
<u>NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION</u>	30
<u>NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)</u>	31
<u>NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	31
<u>NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT</u>	33
<u>NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES</u>	33
<u>NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>	35
<u>NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS</u>	35
<u>NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</u>	36
<u>NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</u>	36
<u>NOTE 21. PROVISIONS</u>	37
<u>NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL</u>	37
<u>NOTE 23. DETTES FINANCIERES</u>	39
<u>NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS</u>	40
<u>NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS</u>	40
<u>NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	41
<u>NOTE 27. PARTIES LIEES</u>	42
<u>NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</u>	43

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Lafarge Ciments est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, Lafarge Ciments dispose d'une capacité de production supérieure à 6,5 millions de tonnes par an. Le groupe Lafarge Ciments est organisé en deux branches d'activités : Ciments et Granulats & Bétons.

L'action Lafarge Ciments est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "Lafarge Ciments" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société Lafarge Ciments et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mars 2015.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

En 2014, les ventes de ciments gris de Lafarge ont enregistré une baisse par rapport à 2013, dans un marché où la demande nationale a été en retrait de 5,4%.

L'impact de la baisse des volumes a été atténué par le lancement de nouvelles offres, l'amélioration des performances opérationnelles et le développement des exportations vers l'Afrique de l'Ouest.

Le résultat net consolidé, en baisse de 6,0%, est impacté par la charge d'impôt sur les sociétés additionnelle relative à l'opération de fusion - absorption par Lafarge Ciments de ses filiales Lafarge Bétons et Lafarge Granulats.

PERSPECTIVES

Pour l'année 2015, Lafarge anticipe une demande nationale en ciment stable par rapport à 2014 et renforce sa stratégie d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Lafarge poursuit son programme de développement avec notamment, le projet de la nouvelle cimenterie du sud, l'installation de nouvelles centrales à bétons, la construction de plates-formes pour la valorisation de déchets ménagers et l'introduction de nouvelles solutions constructives et de nouveaux produits pour mieux satisfaire ses clients.

PERIMETRE

Suite à la fusion par absorption des filiales Lafarge Bétons et Lafarge Granulats par la société Lafarge Ciments, le périmètre de consolidation se présente comme suit.

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Lafarge Ciments	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Cementos	Ciment	98,23%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	49,12%	Mise en équivalence
Ecocim	Autres	44,99%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	25,00%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe Lafarge Ciments sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2014 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2014 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2013. Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2014 n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2014.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de

départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Lafarge Ciments est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle

est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

Depuis le 1er janvier 2006, le Groupe n'a pas procédé à des regroupements d'entreprises.

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

3.10. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

Le Groupe ne dispose pas d'actifs acquis par contrat de location financement.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie

de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une unité de production.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration

financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en oeuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créateurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2014.

4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2014.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2014.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe Lafarge Ciments sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe Lafarge Ciments est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche ciments produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche Granulats & Bétons produit et vend des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.
Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2014

2014 En Milliers de MAD	CIMENTS	GRANULATS & BETONS	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	4 543 733	596 787	-205 569	4 934 951
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	4 543 733	596 787	-205 569	4 934 951
Résultat des activités opérationnelles	1 981 755	-9 384		1 972 371
Résultat financier	-39 936	-6 563		-46 499
Résultat des mises en équivalence	2 338			2 338
Impôts	611 106	1 490		612 596
Résultat net des activités poursuivies	1 333 051	-17 437		1 315 614
Résultat net des activités abandonnées	1 333 051	-17 437		1 315 614

Au 31 décembre 2013

2013 En Milliers de MAD	CIMENTS	GRANULATS & BETONS	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	4 600 637	709 932	-260 763	5 049 806
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	4 600 637	709 932	-260 763	5 049 806
Résultat des activités opérationnelles	1 826 685	254 904		2 081 589
Résultat financier	-53 794	-11 527		-65 320
Résultat des mises en équivalence	2 338			2 338
Impôts	618 830	358		619 188
Résultat net des activités poursuivies	1 156 400	243 020		1 399 419
Résultat net des activités abandonnées	1 156 400	243 020		1 399 419

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Décembre 2014 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	4 866 887	68 064	4 934 951
Autres produits de l'activité			
Total produits des activités ordinaires	4 866 887	68 064	4 934 951

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Achats de marchandises	33 594	3 724	6 989
Achats de matières premières	1 546 157	1 626 369	1 735 411
Achats	1 579 751	1 630 093	1 742 400
Loyers opérationnels	31 341	30 722	28 276
Entretien et réparations	67 281	61 178	64 445
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	10 544	8 862	8 884
Charges externes diverses	363 492	354 515	379 413
Autres charges externes	472 659	455 277	481 018
Total Achats et Autres charges externes	2 052 410	2 085 371	2 223 419

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Salaires et traitements	276 238	275 901	265 827
Autres charges sociales	120 688	121 129	122 855
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	14 521	10 475	11 784
Total	411 448	407 505	400 466

7.2. Effectif

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :

	31-déc-14			31-déc-13			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	143	523	666	142	563	705	-6%
GRANULATS & BETONS	29	152	181	32	166	198	-9%
Total	172	675	847	174	729	903	-6%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant			
Immobilisations incorporelles	4 931	4 895	9 342
Immobilisations corporelles	380 861	389 996	403 656
Immeubles de placement			
Total	385 792	394 891	412 998
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant			
Immobilisations			
Stocks	-1 720	1 233	-294
Créances	17 233	12 859	16 372
Perte de valeur Ecart d'acquisition			
Provisions pour risques et charges	-15 108	-2 410	38 514
Total	406	11 681	54 592
Total	386 197	406 572	467 591
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	386 197	406 572	467 591
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies			

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Cession d'actifs	388	-779	-8 908
Charges de restructuration			
Cessions de filiales et participations			
Ecart d'acquisition négatif			
Résultats sur dérivés matières - part efficace			
Gain latent JV s/opérations matières-trading			
Résultats sur dérivés matière - trading			
Résultats sur dérivés de change - trading			
Autres produits et charges	-74 050	-55 033	-75 340
Autres produits et charges d'exploitation non courants			
Total produits et charges d'exploitation non courants	-73 661	-55 811	-84 248

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départ en retraite et à l'impôt pour l'appui à la cohésion sociale.

NOTE 10. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2014 et 2013 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Produits d'intérêts	3 928	3 798	5 068
Charges d'intérêts	-30 696	-51 897	-30 799
Dividendes (hors groupe)			
Gains sur titres disponibles à la vente			
Gains de change	1 122	2 256	5 069
Reprises financières			
Autres produits financiers			
Dotations financières	-14 369	-16 182	
Perte de valeur des actifs financiers			
Pertes de change	-2 027	-2 056	-3 465
Autres charges financières	-4 456	-1 240	-14 224
Autres produits et charges financiers	-19 730	-17 222	-12 619
Résultat financier	-46 499	-65 320	-38 349

Les intérêts financiers incluent la juste valeur des instruments financiers. Les dotations financières présentent le coût financier de la provision pour couverture des frais de santé.

NOTE 11. IMPOTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2014 et 2013, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Charge d'impôt courant			
Charge de l'exercice	628 693	608 606	537 753
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs			
	628 693	608 606	537 753
(Charges) / produits d'impôts différés			
Variations des différences temporaires	-8 925	8 227	26 941
Variations des taux d'imposition	-7 172	2 355	1 598
Variation des déficits fiscaux antérieurs			
	-16 097	10 582	28 539
(Charge) / Produit total d'impôt	612 596	619 188	697 347

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Autres réserves	15 091		682
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions			
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente			
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	19 643	3 026	6 290
Réserves de couverture des flux futurs			
Réserves de juste valeur			
Total	34 734	3 026	6 972

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	1 493	18 047	929 124	996 502	-927 631	-978 455
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	1 493	18 047	929 124	996 502	-927 631	-978 455

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur au Maroc soit 30%.

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 313 276	1 397 081	1 262 380
Impôt sur les bénéfices	628 693	608 606	537 753
Impôts différés	-16 097	10 582	28 539
Total charge fiscale consolidée IFRS	612 596	619 188	566 292
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	1 925 871	2 016 269	1 828 673
Taux d'imposition en vigueur	30,00%	30,00%	30,00%
Charge fiscale théorique	577 761	604 881	548 602
Impôt sur différences permanentes	15 166	16 194	29 610
<i>Impôt sur perte fiscale</i>			
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	-7 172	-2 335	-2 611
<i>Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs</i>			
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	-2 936	-5 080	-9 309
<i>Cotisation minimale non activée</i>			
Autres	29 776	5 528	
Charge fiscale	612 596	619 188	566 292
Taux effectif d'impôt	31,81%	30,71%	30,97%

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2014	2013	2012
<i>Nombre moyen pondéré:</i>			
- d'actions ordinaires émises	17 469 113	17 469 113	17 469 113
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat			
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462
<i>Nombre d'instruments dilutifs</i>			
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2014	2013	2012
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 313 232	1 397 225	1 263 023
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	17 357 462	17 357 462	17 357 462
Résultat de base par action	75,7 MAD	80,5 MAD	72,8 MAD
Résultat dilué par action	75,7 MAD	80,5 MAD	72,8 MAD

Le résultat de base par action est de 75,7 Dirhams au 31 décembre 2014 contre 80,5 Dirhams en décembre 2013 en diminution de 6%.

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

Au bilan, le Goodwill (écart d'acquisition) net concerne Lubasa Maroc.

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
Au 1er janvier	16 858	16 858	6 168
Valeur brute			
Pertes de valeur cumulées			
Acquisitions			10 690
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente	- 6 168		
Ecarts de conversion			
Autres mouvements			
A la clôture de la période	10 690	16 858	16 858
<i>Valeur brute</i>			
<i>Pertes de valeur cumulées</i>			

En Milliers de MAD	2014	2013	2012
<i>Lafarge Granulats</i>		6 168	6 168
<i>Lubasa Maroc</i>	10 690	10 690	10 690
Total	10 690	16 858	16 858

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

En Millions de MAD	Frais de développement	Licences Télécom et Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes					
Au 1er janvier 2013	103 484	-	-	70 733	174 217
Acquisitions				26 470	26 470
Variations de périmètre				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Réévaluation des immobilisations				-	-
Ecart de conversion				-	-
Autres mouvements	6 425			-6 364	61
Au 31 décembre 2013	109 909	-	-	90 839	200 748
Au 1er janvier 2014	109 909	-	-	90 839	200 748
Acquisitions				13 022	13 022
Variations de périmètre				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Réévaluation des immobilisations				-	-
Ecart de conversion				-	-
Autres mouvements	8 717			-8 654	63
Au 31 décembre 2014	118 626	-	-	95 207	213 834
Amortissements et pertes de valeurs					
Au 1er janvier 2013	94 342	0	0	9 395	103 737
Amortissements	3 354			1 540	4 895
Pertes de valeur				-	-
Reprise de pertes de valeur				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Ecart de conversion				-	-
Variation de périmètre				-	-
Autres mouvements					0
Au 31 décembre 2013	97 696	-	-	10 935	108 631
Au 1er janvier 2014	97 696	0	0	10 935	108 631
Amortissements	4 290			641	4 931
Pertes de valeur				-	-
Reprise de pertes de valeur				-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				-	-
Ecart de conversion				-	-
Variation de périmètre				-	-
Autres mouvements					0
Au 31 décembre 2014	101 986	-	-	11 577	113 562
Valeurs nettes					
Au 31 décembre 2013	12 213	0	0	79 904	92 117
Au 31 décembre 2014	16 640	0	0	83 631	100 271

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Milliers de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Immeubles de placement	Autres	Total
Valeurs brutes							
Au 1er janvier 2013	339 674	1 627 148	7 348 185	208 269	0	123 002	9 646 277
Acquisitions	4 106	4 911	18 502	153 161		1 447	182 126
Variations de périmètre							-
Cessions et actifs classés en actifs détenus	9 081		15 669			878	25 628
Réévaluation des immobilisations							-
Ecart de conversion							-
Autres mouvements	22 756	16 428	48 837	-90 458		2 376	-61
Au 31 décembre 2013	357 454	1 648 487	7 399 855	270 972	-	125 947	9 802 715
Au 1er janvier 2014	357 454	1 648 487	7 399 855	270 972	-	125 947	9 802 715
Acquisitions	8 496			168 200			176 696
Variations de périmètre							-
Cessions et actifs classés en actifs détenus						3 790	3 790
Réévaluation des immobilisations							-
Ecart de conversion							-
Autres mouvements		26 293	98 368	-128 194		3 469	-63
Au 31 décembre 2014	365 950	1 674 780	7 498 223	310 979	-	125 626	9 975 557
Amortissements et pertes de valeurs							
Au 1er janvier 2013	59 908	631 063	2 509 238	0	-	101 483	3 301 692
Amortissements	2 643	56 955	325 357			6 260	391 214
Pertes de valeur							-
Reprises de pertes de valeur							0
Cessions et actifs classés en actifs détenus			14 881			742	15 623
Ecart de conversion							-
Variation de périmètre							-
Autres mouvements			12			-12	0
Au 31 décembre 2013	62 551	688 018	2 819 726	0	-	106 988	3 677 283
Au 1er janvier 2014	62 551	688 018	2 819 726	0	-	106 988	3 677 283
Amortissements	2 563	50 235	321 224			8 056	382 077
Pertes de valeur							-
Reprises de pertes de valeur							0
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente						3 770	3 770
Ecart de conversion							-
Variation de périmètre							-
Autres mouvements		1 826	-19			-1 807	0
Au 31 décembre 2014	65 113	740 079	3 140 931	0	0	109 467	4 055 590
Valeurs nettes							
Au 31 décembre 2013	294 904	960 469	4 580 129	270 972	-	18 959	6 125 432
Au 31 décembre 2014	300 837	934 701	4 357 292	310 979	-	16 159	5 919 967

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de terrains et divers investissements de maintien.

NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES CONSOLIDEES SELON LA MISE EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2014 concernent les sociétés Ecocim, Lafarge Calcinor Maroc et Ceval pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2014 et 2013 relatives à Ecocim, Lafarge Calcinor et Ceval sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Ecocim en milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
% détention	45%	45%	45%
Chiffre d'affaires	0	26 687	29 141
Résultat d'exploitation	-147	-6 487	-9 351
Résultat net	-112	-6 995	-9 352
Part du groupe dans le résultat net			
Capitaux propres	1 416	1 528	-615
Part du groupe dans les capitaux propres	637	687	-277
Total valeur des titres mis en équivalence	1 537	1 587	623
Valeur des titres dans les comptes sociaux	900	900	900
Juste valeur des participations (valeur boursière)			
Autres informations au bilan :			
Total Actif	5 216	5 562	27 738
Total Passif	5 216	5 562	27 738
Endettement financier net			
<hr/>			
Lafarge Calciner Maroc en milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
% détention	49%	49%	49%
Chiffre d'affaires	73 583	60 236	73 483
Quote-part du groupe			
Résultat d'exploitation	11 739	12 220	25 513
Résultat net	3 847	3 867	15 455
Part du groupe dans le résultat net			
Capitaux propres	27 979	23 117	19 250
Part du groupe dans les capitaux propres	13 743	11 354	9 455
Total valeur des titres mis en équivalence	88 743	86 354	84 455
Valeur des titres dans les comptes sociaux	75 000	75 000	75 000
Juste valeur des participations (valeur boursière)			
Autres informations au bilan :			
Total Actif	295 196	318 543	323 698
Total Passif	295 196	318 543	323 698
Endettement financier net			
<hr/>			
Ceval en milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
% détention	25%	25%	
Chiffre d'affaires	39 921	7 126	
Quote-part du groupe			
Résultat d'exploitation	0	-23	
Résultat net	0	-16	
Part du groupe dans le résultat net			
Capitaux propres	-17	-16	
Part du groupe dans les capitaux propres	-4	-4	
Total valeur des titres mis en équivalence	-4	-4	
Valeur des titres dans les comptes sociaux	0	0	
Juste valeur des participations (valeur boursière)			
Autres informations au bilan :			
Total Actif	21 420	9 557	
Total Passif	21 420	9 557	
Endettement financier net			

NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Part non courante						
- instruments financiers dérivés						
- actifs disponibles à la vente						
- prêts et créances		18 458	121 251	139 709	153 761	162 031
Total		18 458	121 251	139 709	153 761	162 031
Part courante						
- instruments financiers dérivés	0			0	0	21
- actifs disponibles à la vente						
- prêts et créances						
Total	0			0	0	21
Total autres actifs financiers	0	18 458	121 251	139 709	153 761	162 052

17.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

17.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et des cautionnements.

NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2014 et 2013 :

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Stocks de marchandises	14 069	14 764	7 845
Stocks de matières et fournitures consommables	350 197	377 945	347 244
En-cours de production	1 778	3 821	2 055
Stocks de produits finis intermédiaires	70 843	77 261	70 141
Total des stocks en valeur brute	436 887	473 791	427 285
Montant de la perte de valeur en début de période	36 301	35 068	35 362
Perte de valeur constatée sur la période	817	3 737	5 595
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions			-2 858
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	-2 535	-2 505	-3 030
Autres mouvements			
Montant de la perte de valeur en fin de période	34 582	36 301	35 068
Total Stocks, net	402 305	437 490	392 216

NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Clients et comptes rattachés	914 447	1 112 831	1 086 063
Dépréciation clients et comptes rattachés	-118 716	-101 483	-88 624
Total Créances clients	795 731	1 011 348	997 439
Autres débiteurs	21 116	82 077	29 853
Compte de régularisation - Actif	15 459	20 202	15 803
Comptes d'associés débiteurs			
Créances sur cessions d'actifs			
Dépréciation autres débiteurs	-782	-782	-782
Dépréciation comptes d'associés débiteurs			
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av & acptes			
Dépréciation personnel débiteur	-211	-211	-211
Etat - débiteur	121 151	155 314	139 837
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	19 323	41 026	41 989
Personnel - débiteur	5 902	7 961	6 767
Total Autres débiteurs courants	181 959	305 588	233 257

NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Titres et valeurs de placement			
Banque	227 989	269 025	128 719
Avances en comptes courants d'associés			
Autres comptes de trésorerie	34 909	17 132	20 827
Total	262 898	286 157	149 546

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Pertes futures sur contrats			
Provision remise en état de sites	25 528	24 880	24 375
Provision pour démantèlement			
Départ en retraite			
Litiges	43 404	58 378	60 502
Garanties			
Autres risques	19 990	20 925	27 265
Total	88 922	104 183	112 142

En milliers de MAD	Solde au 1er janvier 2014	Ecart de conversion	Changement de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Reclassement	Solde au 31 décembre 2014
Pertes futures sur contrats								
Provision remise en état de sites	24 880			1 568	919			25 528
Provision pour démantèlement	0							0
Départ en retraite	0							0
Litiges	58 378			204	15 178			43 404
Garanties	0							0
Autres risques	20 925				935			19 990
Total	104 183	0	0	1 771	17 032	0	0	88 922
<i>Dont:</i>								
- Part non courante	77 932			1 770	15 909	0	0	63 793
- Part courante	26 251				1 122			25 129

Au 31 décembre 2014, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 8% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 92% d'obligations de couverture maladie post emploi.

L'engagement lié aux indemnités de départ en retraite est évalué périodiquement par un modèle développé en interne. L'engagement lié à la couverture maladie post emploi est quant à lui évalué périodiquement par un actuair local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 se détaillent comme suit :

	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Taux d'actualisation	4,50%	5,25%	5,10%
Taux d'augmentation des salaires	4%	5%	5%
Taux d'inflation médicale	4%	4%	4%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 35 ans :	6,00 %
35 – 50 ans :	2,00 %
50 ans et + :	0,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-14	31-déc-13
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	273 695	252 275	26 709	27 297
Coût des services	8 247	7 249	792	
Charge d'intérêt	14 369	12 866		
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)				
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	48 355	10 358		
Ecarts de Change				
Reprise	-8 888	-9 053		-588
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	335 778	273 695	27 501	26 709

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-14	31-déc-13
Coût des services	8 247	7 249	792	0
Charge d'intérêt	14 369	12 866		
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels				
Reprise	-8 888	-9 053	0	-588
Charge de la période	13 728	11 062	792	-588

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 0,25 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/2014	Coût normal 2015	Charge d'intérêt
4,25%	370 578	12 106	15 750
4,50%	353 374	11 154	15 902
4,75%	337 430	10 293	16 028

* Avec un taux d'inflation médicale de 4 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2014	Coût normal 2015	Charge d'intérêt
3,00%	295 365	8 121	13 291
4,00%	353 374	11 154	15 902
5,00%	430 683	15 591	19 381

** Avec un taux d'actualisation de 4,5 %

NOTE 23. DETTES FINANCIERES

Le Groupe ne dispose pas de dettes financières non courantes. Les dettes financières courantes correspondent à des dérivés de couverture et à des concours bancaires.

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Dettes de location financement			
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires			
Autres dettes financières			
Total dettes financières non courantes			
Emprunts obligataires			
Instruments dérivés de couverture	612	488	640
Emprunts auprès des établissements de crédit	410 581	615 175	967 911
Dettes de location financement			
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires			
Autres dettes financières			
Total dettes financières courantes	411 193	615 663	968 551
Total	411 193	615 663	968 551

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres crédateurs au 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Fournisseurs et comptes rattachés	532 113	699 557	644 834
Autres créanciers	7 762	7 672	-7 200
Clients crédateurs Avances & Acomptes	153 723	179 077	190 897
Compte de régularisation - passif	27 632	30 321	38 345
Comptes d'associés crédateurs	135 619	40 281	104 435
Dettes s/ acquis. d'actifs	17 075	12 660	31 014
Etat crédateur	212 126	277 160	253 839
Organismes sociaux	30 417	34 641	34 004
Personnel crédateur	61 038	65 858	63 405
Total Autres crédateurs courants	645 393	647 670	708 739
Total Fournisseurs et Autres crédateurs courants	1 177 505	1 347 227	1 353 573

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Clients et autres débiteurs	977 690	1 316 936	1 230 696
Autres actifs financiers	0	0	21
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	262 898	286 157	149 546
Total	1 240 587	1 603 092	1 380 263

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Fournisseurs et autres créditeurs	1 177 505	1 347 227	1 353 573
Dettes financières non courantes			
Dettes financières courantes	411 193	615 663	968 551
Total	1 588 698	1 962 890	2 322 124

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Instruments dérivés - actif	0	0	21
- matières			
- change	0	0	21
Instruments dérivés - passif	612	488	640
- matières			
- change	612	488	640

NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Avals, cautions et garanties donnés	176 021	20 448	92 876
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués			
Autres engagements donnés	1 143 136	748 080	618 248
Total	1 319 157	768 528	711 124

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Avals, cautions et garanties reçus	403 460	372 224	277 664
Nantissement et hypothèques reçus		806	139 993
Autres engagements reçus		2 660	1 926
Total	403 460	375 690	419 583

NOTE 27. PARTIES LIEES

27.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Avantages à court terme	23 955	20 935	21 874
Avantages postérieurs à l'emploi			
Autres avantages à long terme			
Indemnités de fin de contrat de travail	1 036		1 195
Paiements en action			
Total	24 991	20 935	23 070

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Administrateurs			
Membres du comité de direction	24 991	20 935	23 070
Total	24 991	20 935	20 646

27.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe Lafarge Ciments est détenu à 69,42% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain SNI et à 50% par la société espagnole Lafarge Cementos SAU, filiale du Groupe français Lafarge.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe Lafarge Ciments réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, notamment des prestations de gestion des cendres volantes.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et Lafarge Ciments sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-14	31-déc-13	31-déc-12
Actif			
Créances client (net)			
Autres débiteurs courants			
Avances en comptes courants d'associés		48 000	
Autres actifs non courants			
	-	48 000	-
Passif			
Dettes fournisseurs	25 466	50 539	25 772
Autres dettes courantes	100 290	7 700	73 800
Autres dettes à long terme			
	125 756	58 239	99 572

NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2014.